

Prologue

PARIS,
JANVIER 1308

Jacques de Molay aspirait à mourir mais savait que l'on ne ferait preuve d'aucune compassion envers lui, vingt-deuxième grand maître de l'ordre des Pauvres Chevaliers du Christ et du Temple de Salomon, confrérie au service de Dieu depuis deux siècles. Depuis trois mois, cinq mille de ses compagnons étaient, comme lui, prisonniers de Philippe le Bel, roi de France.

« Levez-vous », ordonna Guillaume Imbert, qui attendait près de la porte.

De Molay ne bougea pas de sa paillasse.

« Le sort qui vous attend ne vous fait pas renoncer à votre insolence !

– L'arrogance est mon dernier luxe. »

Personnage malfaisant, Imbert avait un air chevalin et le visage impassible. Inquisiteur général en France et confesseur de Philippe le Bel, il avait l'oreille du roi. De Molay s'était souvent demandé ce qui, à part la souffrance d'autrui, apportait de la joie au dominicain. En tout cas, il savait ce qui le poussait à bout. « Je ne ferai rien de ce que vous me demandez.

Steve Berry

– Vous en avez déjà fait bien plus que vous ne le pensez. »

Il disait vrai, et de Molay se maudit de nouveau pour sa faiblesse. Au lendemain des arrestations du 13 octobre, Imbert s'était montré d'une cruauté sans bornes et de nombreux frères avaient confessé des crimes abjects. Le souvenir de ses propres aveux humiliait de Molay : lors de leur initiation, avait-il reconnu, les nouvelles recrues de l'ordre du Temple reniaient le Seigneur Jésus-Christ et crachaient sur un crucifix pour lui témoigner leur mépris. Il avait même accepté d'écrire une missive enjoignant ses frères à l'imiter en confessant leurs fautes, et bon nombre d'entre eux s'y étaient résolus.

Quelques jours plus tôt, des émissaires de Sa Sainteté le pape Clément V étaient enfin arrivés à Paris. Clément V était à la botte de Philippe le Bel, ce n'était un secret pour personne ; de Molay était donc arrivé en France l'été précédent avec une réserve de florins d'or et douze chevaux chargés d'argent. Si les choses tournaient mal, cette somme lui servirait à gagner les faveurs du roi. Cependant, il avait sous-estimé Philippe qui ne comptait pas se contenter d'une partie du butin. Le monarque convoitait tous les biens de l'ordre. Aussi, des accusations d'hérésie avaient-elles été lancées et des milliers de Templiers avaient-ils été arrêtés en l'espace d'une journée. De Molay avait fait part aux émissaires du pape des actes de torture subis par ses frères et s'était publiquement rétracté ce qui, il le savait, entraînerait des représailles.

« Philippe craint de découvrir que son pape est capable de courage, j'imagine, lança de Molay.

– Ce n'est pas faire preuve de sagesse que d'insulter votre geôlier, répondit Imbert.

– En quoi consiste la sagesse, selon vous ?

– À faire ce que nous vous demandons.

– Comment rendre des comptes à mon Dieu, si je m'y résolvais ?

– Vous et tous vos frères Templiers avez déjà des comptes à rendre à votre Dieu », dit Imbert, d'une voix métallique ne trahissant aucun signe d'émotion.

L'Héritage des templiers

De Molay était las des débats. Au cours des trois derniers mois, il avait enduré d'interminables interrogatoires, avait été privé de sommeil. On l'avait mis aux fers, ses pieds avaient été enduits de graisse avant d'être exposés aux flammes, il avait subi le supplice du chevalet. Il avait même été forcé de regarder des bourreaux ivres torturer ses frères ; la plupart des Templiers étaient des frères de métier, fermiers, diplomates, comptables, artisans, marins, clercs. Il avait honte de ce qu'on l'avait déjà forcé à avouer, et il n'allait pas en rajouter. Il se recoucha sur la paillasse nauséabonde en espérant que son geôlier le laisserait seul.

Au signal d'Imbert, deux gardes entrèrent par l'étroite porte et forcèrent de Molay à se lever.

« Amenez-le-moi ! » ordonna Imbert.

Le grand maître avait été arrêté au Temple, à Paris, et y était retenu depuis octobre. Le haut donjon flanqué de quatre tourelles servait de quartier général aux Templiers – c'était le centre de leurs activités financières – et ne disposait pas de salle de torture. Imbert avait improvisé et c'était dans la chapelle, lieu où de Molay s'était rendu à maintes reprises ces derniers mois, qu'étaient désormais infligés les pires supplices.

On traîna le grand maître au centre du dallage en damier. De nombreux Templiers avaient prêté serment sous cette voûte constellée d'étoiles.

« C'est ici qu'avaient lieu les plus secrètes de vos cérémonies », dit-on. Vêtu d'une soutane noire, l'inquisiteur se dirigea vers l'un des murs de l'étroite salle, approchant d'un coffre sculpté que de Molay connaissait bien. « J'ai étudié avec attention le contenu de ce coffre. Un crâne humain, deux fémurs et un linceul blanc. C'est curieux, ne trouvez-vous pas ? »

De Molay garda le silence, préférant se remémorer les paroles prononcées par chacune des nouvelles recrues de l'ordre. « *Je souffrirai volontiers tout pour Dieu.* »

« Plusieurs de vos frères nous ont expliqué à quoi servait tout ceci, ajouta Imbert en secouant la tête. Votre ordre est tombé bien bas.

Steve Berry

– Nous ne devons répondre qu'au pape, lança de Molay, excédé, nous sommes au service du serviteur de Dieu. Lui seul est habilité à nous juger.

– Votre pape obéit à mon suzerain. Il ne peut rien pour vous. »

Imbert disait vrai. Lorsque de Molay était revenu sur ses aveux, les émissaires du pape avaient accepté de s'en faire l'écho auprès de Philippe le Bel sans croire toutefois que cela aurait la moindre influence sur le sort des Templiers.

« Déshabillez-le », ordonna Imbert.

Les gardes arrachèrent la soutane que de Molay portait depuis le lendemain de son arrestation. Il n'était pas particulièrement triste de s'en séparer car le tissu crasseux était imprégné d'une odeur d'excréments et d'urine ; mais la règle interdisait aux frères d'exhiber leur corps. Il savait que l'Inquisition préférerait voir ses victimes nues, honteuses, aussi décida-t-il de ne pas se dérober face à l'insulte d'Imbert. À soixante-cinq ans, il avait encore beaucoup de prestance. Comme tous ses frères, il avait pris soin de lui. Il se redressa, se drapa dans sa dignité et demanda calmement : « Pourquoi m'humilier de la sorte ?

– Que voulez-vous dire ? répondit Imbert, décontenancé par la question.

– Hier encore, cette chapelle était un lieu de prière, pourtant, vous me déshabillez et examinez mon corps dénudé en sachant que la confrérie à laquelle j'appartiens réprouve ce genre d'exhibition. »

Imbert se pencha pour ouvrir le coffre et en sortit un long drap de lin. « Dix chefs d'accusation ont été retenus contre votre chère confrérie. »

De Molay les connaissait tous : ignorance des sacrements, idolâtrie, pratiques immorales, apologie de l'homosexualité.

« Le plus inquiétant, ajouta Imbert, c'est l'obligation pour chaque nouvelle recrue de renier notre Seigneur, de cracher sur la croix et de la fouler aux pieds. L'un de vos frères nous a même dit que certains urinaient sur un crucifix. Est-ce vrai ?

– Demandez-le-lui.

L'Héritage des templiers

– Malheureusement, il n'a pas supporté son supplice. »

De Molay garda le silence.

« C'est cette accusation qui a le plus choqué le roi et Sa Sainteté. Certainement, en tant que fils de l'Église, vous devez comprendre que votre refus de considérer le Christ comme notre Sauveur les bouleverse ?

– Je préfère m'entretenir directement avec le pape, mon supérieur. »

Au signal d'Imbert, les gardes entravèrent les poignets du grand maître avant de lui écarter les bras sans ménager ses muscles fatigués. Imbert tira un chat à neuf queues des plis de sa soutane. Les lanières s'entrechoquaient avec un cliquetis et de Molay s'aperçut qu'un os avait été fixé à chacune de leurs extrémités.

Le fouet vint mordre les côtes et le dos du grand maître. La souffrance submergea le vieil homme avant de s'atténuer, laissant place à une lancinante brûlure. Avant qu'il ait eu le temps de se remettre, les lanières s'abattirent sur son dos, encore et encore. De Molay ne voulait pas donner à Imbert la moindre raison de se réjouir, mais les morsures du fouet le firent hurler de douleur.

« Je ne vous laisserai pas vous moquer de l'Inquisition », lança Imbert.

De Molay s'efforça de se maîtriser. Il avait honte d'avoir crié. Il plongea les yeux dans le regard mielleux de l'inquisiteur en attendant la suite.

« Vous reniez notre Sauveur, affirmez qu'il n'était qu'un homme, niez sa filiation divine ? Vous salissez la croix ? À votre guise. Vous endurez donc le supplice de la crucifixion. »

Le fouet s'abattit à nouveau sur le dos, les reins, les jambes de Jacques de Molay. Le sang jaillit lorsque les os déchirèrent sa peau.

Pendant un instant il perdit conscience du monde qui l'entourait.

Imbert s'interrompt. « Coiffez le maître de sa couronne », hurla-t-il.